Betton infos

février 2012 n°362 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

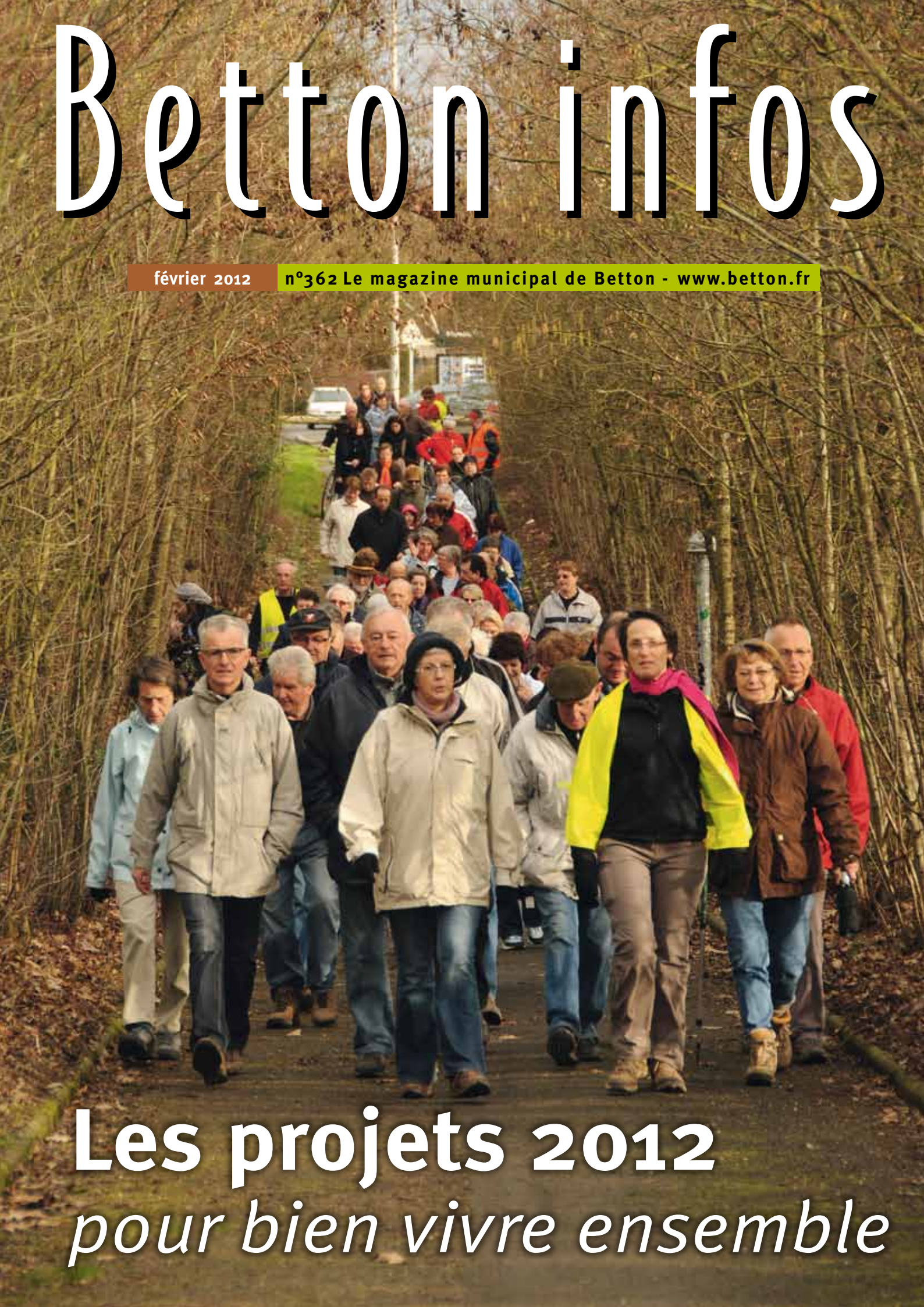

Les projets 2012
pour bien vivre ensemble

LE CHIFFRE DU MOIS

1077, c'est le nombre de nouveaux électeurs désormais enregistrés sur les listes électorales, soit une réelle augmentation au regard des années précédentes. Vous avez en effet été nombreux à vous rendre en Mairie ou sur notre site internet pour vous inscrire. Cette hausse démontre l'intérêt et la mobilisation des citoyens pour les deux rendez-vous électoraux qui se tiendront en 2012 : les élections présidentielles puis les législatives. En 2012, à vous de voter !

Actualités en bref

▪ Titres de voyage

Dans la perspective des départs en vacances, la Préfecture demande aux usagers de vérifier leurs titres d'identité et de les renouveler, si nécessaire, **au minimum 3 mois avant le départ.** Elle rappelle également qu'aucun titre ne pourra être délivré en urgence.

▪ Disque de stationnement aux normes européennes

Depuis le 1er janvier 2012, le disque français « Zone bleue » a disparu au profit du disque de stationnement européen. Dès lors, **celui qui vous avait été distribué par la Mairie de Betton à l'occasion de la création de la zone bleue n'est plus conforme aux normes.** Alors que l'ancien disque comportait deux fenêtres, « heure d'arrivée » et « heure de départ », avec une amplitude de stationnement figée, le disque européen ne comporte qu'une seule fenêtre, « heure d'arrivée ». Désormais, le temps maximal de stationnement autorisé est déterminé librement par chaque commune. Cette mesure, dont le but est de s'aligner sur le modèle européen, va également permettre aux usagers de pouvoir stationner sans souci à l'étranger où les anciens disques bleus n'étaient pas valables. Vous pouvez acheter ce nouveau disque dans les grandes surfaces ou les centres d'entretien automobile.

▪ Mon voisinage, je le ménage !

Respecter son voisinage et son environnement ne demande que peu d'efforts et une petite dose de sens civique. Et vivre en bonne intelligence, c'est tellement plus agréable ! Afin de faciliter le quotidien de chacun, nous vous invitons à respecter quelques principes simples pour préserver votre voisinage. Afin de ne pas gêner les piétons qui emprunteraient les trottoirs et notamment le passage des poussettes et des fauteuils roulants, pensez à rentrer votre conteneur à déchets une fois qu'il aura été vidé. Veillez également à ne pas laisser vos sacs jaunes sur le trottoir si ceux-ci n'avaient pas été ramassés. Une haie trop volumineuse qui empiéterait sur le domaine public ou la présence d'une voiture sur un trottoir peuvent également s'avérer gênante, voire dangereuse pour les passants. Pour bien vivre ensemble, faisons preuve de solidarité !

▪ Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu le **samedi 25 février** de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, à l'Espace Anita Conti.

▪ Au théâtre en bus

Depuis 17 ans, le TNB, la STAR et Rennes Métropole se concertent pour proposer l'opération *« Au théâtre en bus »*. L'offre est ouverte aux habitants des communes périphériques qui peuvent ainsi profiter d'un spectacle à prix réduit et du transport.

Prochaine date

Mardi 6 mars à 20h : *« Le roman d'un trader »* de Jean-Louis Bauer
Réservations avant le 24 février
Pour tout renseignement :
Nicole Cherel : 02 99 55 74 02
Danielle Stephan : 02 99 55 94 91

▪ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passeports sur rendez-vous : 02 99 55 81 01
mairie-info@betton.fr
www.betton.fr

Le pôle Vie de la Cité
se situe derrière le centre administratif.
Horaires d'ouverture au public :
- lundi, mardi de 13h30 à 18h
- mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N. (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord) **et l'O.E.C.B.** (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) sont ouverts au public :
- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

sommaire

6

10

3 à 8 VIE MUNICIPALE
Cérémonie des vœux
Tout savoir sur les tarifs 2012
Requalification du terrain multisports
Bienvenue à Florian Audic

9 PORTRAIT ÉCONOMIQUE
Actu Déco, la belle équipe

10 à 12 DOSSIER
Des économies d'énergie
et une haute qualité de vie pour tous

13 JEUNESSE
Centre de loisirs
Café parents
LAEP Ricochet
Multisports adultes

14 MÉDIATHÈQUE
Concert de jazz
Rendez-vous réguliers

15 à 17 VIE ASSOCIATIVE
Jean-Paul Pichoff, médaillé
L'actualité des associations

18 INITIATIVE
Le Triskel passe au numérique

19 et 20 AGENDA, CLIN D'ŒIL

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Les Bettonnais sont venus très nombreux à la cérémonie des vœux organisée par la Municipalité le vendredi 6 janvier. Michel Gautier, Maire et Conseiller Général, a souhaité que 2012 apporte un souffle nouveau afin que les souhaits, les projets professionnels, familiaux, associatifs trouvent des vents porteurs et de rappeler, en préalable, ce proverbe « Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles ». Extraits.

LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DES POLITIQUES

« Dans le contexte actuel de crise économique et sociale, figurent, plus que jamais au rang de nos priorités 2012, **la lutte contre les inégalités et la recherche de l'équité** en accentuant nos politiques en direction des publics les plus fragiles. Il y a tout juste un an, j'évoquais ici **la création d'une épicerie solidaire et la constitution d'un groupe autour d'acteurs économiques et de personnes ressources disponibles pour conseiller et orienter les demandeurs d'emploi** dans leurs démarches. Celui-ci vient de démarrer, en partenariat avec le Point Accueil Emploi, et proposera à celles et ceux qui sont en recherche d'emploi de trouver des parrains et marraines motivés pour les accompagner dans la réalisation de leur projet professionnel. Quant à l'épicerie solidaire, ouverte depuis début octobre, elle permet déjà à une soixantaine de personnes de bénéficier, chaque semaine, de produits alimentaires à faible coût et de satisfaire ainsi un besoin vital tout en trouvant, auprès des bénévoles, réconfort et chaleur humaine.

En complément de ces dispositifs, nous avons également initié plusieurs actions en faveur des familles. **La refonte des quotients familiaux** a permis d'étendre le nombre de foyers bénéficiant de tarifs dégressifs pour les services municipaux (...) et de minorer la participation des familles déjà bénéficiaires. **Des temps forts intergénérationnels** ont été programmés : **la Semaine Petite Enfance et la Semaine Bleue** ont rencontré un réel succès. Autre réussite, le Relais Atout'Âge, initiative conjointe de Relais Services et de l'ABVV, pour permettre aux seniors de partager de vrais moments de convivialité. Les services Bricol'Âge et Transport'Âge, les visites d'amitié participent également à entretenir des relations avec celles et ceux qui sont plus isolés.

En 2012, nous mettrons en place **le dispositif « Sortir »** pour faciliter l'accès au sport, aux loisirs et à la culture des personnes qui peuvent en être privées en raison de difficultés financières. Nous développerons également de nouvelles politiques pour lutter contre la fracture numérique, l'isolement et les difficultés d'insertion sociale. Parmi nos réponses : **la mise en place d'ateliers informatiques, la proposition de repas intergénérationnels, l'accompagnement aux déplacements ou encore la désignation de personnes référentes dans les logements collectifs** afin de développer les liens sociaux et de mieux vivre ensemble (...).

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

S'il est délicat de se projeter en matière économique, il nous faut cependant conforter les atouts de notre territoire, en lien avec Rennes Métropole et les différentes collectivités locales, dans une politique coordonnée.

Les études en cours pour la réalisation de **la future zone d'activités d'intérêt communautaire,** dédiée à l'industrie, la logistique et le tertiaire sur 60 hectares, au lieu-dit Les Rignés, participe à cette dynamique métropolitaine. Suite à l'échec de l'implantation de l'enseigne Auchan, nous conduisons également avec Rennes Métropole une nouvelle réflexion pour développer d'autres types d'activités sur le secteur de la Busnelais. Au vu de la taille de notre commune, se pose, par ailleurs, la nécessité de proposer **une nouvelle surface de vente alimentaire en complément des enseignes déjà existantes.** Depuis plusieurs mois, nous travaillons donc sur un projet à proximité de l'échangeur de La Morinais. De même, nous cherchons à conforter l'offre commerciale de l'avenue d'Armorique, d'Est en Ouest, afin d'être en cohérence avec les secteurs d'habitat existants ou à créer. La zone d'activités de La Forge poursuit sa mutation avec l'arrivée de nouvelles entreprises et celle de La Renaudais voit les dernières constructions se réaliser. Aussi, allons-nous programmer l'extension de celle-ci en débutant cette année les études d'aménagement (...).

L'agriculture et ses productions sont également en perpétuelle évolution (...). Le dynamisme de nos agriculteurs, sur la trentaine de sièges d'exploitation de notre commune, est déterminant, par exemple, dans le développement des circuits courts ou la réponse apportée à la demande croissante en produits et aliments biologiques.

Le bio, les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les commerces de proximité sont potentiellement des secteurs en devenir (...). Le succès de notre marché dominical est là pour en attester.

Dans cet esprit, nous souhaitons **renforcer la présence des commerces et des services au centre commercial du Trégor.** La présence de ceux-ci, à proximité de secteurs d'habitat dense, permet notamment aux personnes à faible mobilité de retrouver une certaine autonomie. La création prochaine d'un collectif alliant commerces, services et logements en sera la traduction(...).

L'URBANISATION DE LA COMMUNE

Pour autant, il ne s'agit pas d'accomplir ces évolutions sans préserver notre qualité de vie. Je pense que, depuis plusieurs décennies, le travail mené par les différentes équipes municipales est là pour en attester. **Betton a su garder son âme.** Notre ville séduit(...). Si vous observez dans le détail le Plan Local d'Urbanisme, vous verrez que ces grands équilibres entre ville et campagne sont préservés, voire renforcés. Une centaine d'hectares ont été ainsi acquis par la Collectivité pour assurer cette préservation. Autre exemple, lorsque la Collectivité consacre, pour la création d'un parc, **quatre hectares et demi en plein centre,** à proximité des lotissements des Mézières et de La Renaudais, elle acte la nécessité de conserver de grands espaces pour favoriser la rencontre, les jeux pour enfants, et d'avoir un parti pris paysager de qualité. Avec la même détermination, nous réalisons **l'opération 10 000 habitants / 10 000 arbres** qui se traduit par des plantations le long des chemins, la création de nouvelles haies bocagères et différentes actions de sensibilisation à l'environnement avec les élèves des groupes scolaires (...).

L'OFFRE DE LOGEMENTS

L'angoisse liée au droit au logement, trop de nos concitoyens la connaissent, parmi lesquels les plus jeunes et les personnes aux revenus modestes. Même si le Plan Local de l'Habitat de l'agglomération participe activement à la régulation de l'offre et à sa diversité, la maîtrise des loyers, pour éviter toute spéculation financière (...) reste toujours un enjeu important. C'est animés de cette volonté de permettre à tous ceux qui le souhaitent de venir habiter notre commune et ce, quels que soient leurs revenus, que nous continuerons à offrir différents programmes de logements.

Plusieurs opérations ont aujourd'hui démarré : **sur les 245 logements de La Basse Renaudais,** plusieurs dizaines sont déjà sortis de terre. La viabilisation des **85 logements de La Basse Robinais** sera effective au printemps, quant à la **zone d'habitat de 13 hectares à la Renaudais,** elle comprendra 130 logements et verra son démarrage à la fin du premier semestre. En outre, **110 logements sociaux seront livrés cette année** avec la volonté d'assurer une réelle mixité et une répartition équitable sur l'ensemble de notre territoire.

Parallèlement, sont en cours de réalisation de nombreux travaux de rénovation de l'éclairage public pour **réaliser des économies d'énergie,** de création de pistes piétons-cyclables pour conforter les déplacements doux et de réfection de voirie. Je pense à la rue de l'Argoat et à la rue de La Basse Renaudais qui débutera prochainement.

Il est à noter que ces différents travaux sont réalisés **sans recours à l'emprunt ni augmentation des impôts locaux** et ce, pour la dixième année consécutive. Après avoir investi

de manière très conséquente lors de nos précédents mandats, au moment où le contexte était favorable, pour doter notre commune d'équipements structurants, nous pouvons aujourd'hui compter sur des **finances saines.**

LES INVESTISSEMENTS

Cette année, ce sont **deux millions d'euros** qui seront consacrés au développement d'une politique foncière ambitieuse et à nos investissements parmi lesquels deux équipements majeurs. En premier, la livraison, fin février, du **groupe scolaire de La Haye-Renaud,** dans le respect des délais (...). Il est aussi resté à quelques euros près dans l'enveloppe d'un million d'euros affectés à ce bâtiment. **Ne pas dépenser plus que ce que l'on a,** c'est bien là une consigne imposée par les temps actuels !

Autre investissement : **la Ferme de La Chaperonnais** dont les travaux démarreront début avril (...). Ce centre d'accueil et de loisirs pour enfants, par sa polyvalence, permettra aux familles de profiter des salles et des espaces naturels. Il permettra également à l'ensemble des groupes scolaires d'y organiser des classes vertes pour sensibiliser les enfants à leur environnement (...).

Au mois de mars, avant le démarrage des travaux, tous les Bettonnais seront invités à venir découvrir l'histoire de ce site emblématique et à se laisser conter les différentes étapes de sa mutation à travers une exposition. Cet investissement, avant appels d'offres, est estimé à 1 200 000 €.

Dans quelques semaines, la section foot ouvrira son foyer sportif, lieu de convivialité et d'accompagnement pour ses 400 licenciés. Ce projet est remarquable car c'est une coproduction : Ville de Betton / CSB section foot. Cette initiative est intéressante et sûrement reproductible pour d'autres projets.

Équipement structurant intercommunal très attendu, **la piscine** aurait pu être aussi une coproduction, mais un des financeurs s'est retiré au dernier moment pour un autre scénario (...). Aujourd'hui, nous recherchons un nouveau partenaire pour remplacer Saint-Grégoire, facteur indispensable pour assurer l'équilibre financier. En effet, ce projet qui avoisine les **12 millions d'euros** est, par nature, surtout dans le contexte actuel, **une réalisation intercommunale.** Le comportement de la commune de Saint-Grégoire apparaît donc incompréhensible et égoïste si l'on se place du point du vue de la gestion des finances publiques. Cependant, malgré cette difficulté, Betton et les huit autres communes engagées conservent **une détermination intacte quant à la réalisation de cet équipement légitimement attendu par 35 000 habitants.**

LA VIE ASSOCIATIVE

Sport, culture, loisirs, action sociale, emploi, solidarité, les associations sont sur tous les fronts et produisent quotidiennement quantité d'actions et de manifestations. Force économique, elles emploient **118 équivalents temps plein** et fédèrent plus de **9 000 adhérents** (...).

Nous sommes persuadés, à l'image de ce que vous produisez, vous, associations, que localement nous avons collectivement cette force pour que la vie associative, dans toute sa diversité, garde ses valeurs, ses envies et sa créativité. L'événement Bazar le jour, biz'art la nuit que nous avons organisé ensemble, en juin dernier, en est la meilleure illustration et nous restons, bien sûr, à vos côtés pour vous accompagner dans la réalisation de vos différents projets.

Les jeunes ne sont pas en reste pour s'investir dans des démarches collectives (...). Se mettre au service des autres, à l'instar des 10 jeunes recrues qui ont fait leur entrée en 2011 à la caserne des sapeurs pompiers, portant ainsi à **32 l'effectif des volontaires** qui ont assuré **400 interventions** l'an passé, ou partir vivre une expérience à l'étranger sont autant d'apprentissages enrichissants. La Collectivité les encourage afin de favoriser la mobilité des jeunes et de leur permettre, ainsi, d'acquérir une meilleure compréhension du monde et de sa complexité.
La médiathèque et le cinéma participent également à cette compréhension. Toutes générations confondues, les Bettonnais s'y retrouvent pour partager des savoirs et des émotions. Avec **6 521 inscrits à la médiathèque et 16 000 entrées au Triskel** l'an passé, notre envie de culture se révèle insatiable et bien servie par le professionnalisme de l'équipe de la médiathèque et le militantisme cinématographique des bénévoles de l'association Éveil Triskel (...).

SERVICES MUNICIPAUX

160 agents exercent leurs missions dans les nombreux services de la Collectivité. Malgré des moyens contraints, notre Administration recherche en permanence à améliorer les réponses apportées aux attentes des usagers en s'engageant dans **une démarche qualité** pour optimiser son accueil, en investissant dans les nouvelles solutions technologiques pour faciliter les démarches administratives et, surtout, en réaffirmant ses valeurs que sont le sens du service public et de la prévenance à l'égard de ceux qui ont le plus besoin de notre solidarité.

Tout savoir sur les tarifs 2012

Dans la continuité de la refonte des tranches tarifaires et de l'adoption du quotient de la Caisse d'Allocations Familiales en 2011, la Municipalité poursuit sa politique de solidarité en faveur des familles, en permettant au plus grand nombre de foyers de bénéficier de tarifs dégressifs pour les services municipaux tels que la restauration scolaire ou l'accueil de loisirs. Si les tarifs municipaux connaissent une augmentation, celle-ci est limitée à 1,5 % soit une hausse inférieure à celle de l'inflation estimée à 2,5 % en 2011 par l'INSEE.

Les tarifs 2012 s'appliqueront du 1er février 2012 au 31 janvier 2013. Si votre enfant fréquente les services municipaux, il vous est demandé de mettre votre dossier à jour. N'oubliez donc pas de fournir à la Mairie votre quotient familial de janvier apparaissant dans votre espace personnel sur le site de la CAF. Vous avez jusqu'au 28 février. Passé cette date, le tarif maximal vous sera appliqué.

Tranches tarifaires	Quotient familial de janvier 2012 (QF)
A	QF < 371
B	371 ≥ QF > 536
C	536 ≥ QF > 618
D	618 ≥ QF > 705
E	705 ≥ QF > 814
F	814 ≥ QF > 912
G	912 ≥ QF > 1029
H	1029 ≥ QF > 1425
I	QF ≥ 1425
Hors commune	Pas de tarif dégressif

ACCUEIL DE LOISIRS

Tranche tarifaire A :	demi-journée : 1,52 €	journée : 2,54 €
Tranche tarifaire B :	demi-journée : 1,66 €	journée : 2,77 €
Tranche tarifaire C :	demi-journée : 2,41 €	journée : 4,01 €
Tranche tarifaire D :	demi-journée : 2,77 €	journée : 4,62 €
Tranche tarifaire E :	demi-journée : 3,17 €	journée : 5,28 €
Tranche tarifaire F :	demi-journée : 3,65 €	journée : 6,09 €
Tranche tarifaire G :	demi-journée : 4,09 €	journée : 6,82 €
Tranche tarifaire H :	demi-journée : 4,57 €	journée : 7,61 €
Tranche tarifaire I :	demi-journée : 5,42 €	journée : 9,03 €
Hors commune :	demi-journée : 7,73 €	journée : 12,89 €
Dépassement horaire :	10 € par demi-heure	

Droits d'inscription par an : 25,80 €

Les droits d'inscription sont identiques quel que soit le nombre d'enfant fréquentant l'accueil de loisirs. Il s'agit de droits d'inscription par famille. Ceux-ci seront facturés en fonction de la date à laquelle la première inscription a lieu, au prorata des mois restant à courir dans l'année civile.

Les inscriptions doivent être faites au moins 8 jours à l'avance. L'annulation reste possible dans un délai de 72 heures avant le jour réservé dans l'onglet « Absences » de votre Espace Famille. Si vous n'avez pas annulé votre réservation dans les délais impartis, la prestation vous sera facturée (sauf en cas de maladie de l'enfant et sur présentation d'un certificat médical). Elle apparaîtra en absence injustifiée sur votre facture.

RESTAURATION SCOLAIRE

Tranche tarifaire A :	1,07 €
Tranche tarifaire B :	1,54 €
Tranche tarifaire C :	1,97 €
Tranche tarifaire D :	2,77 €
Tranche tarifaire E :	3,17 €
Tranche tarifaire F :	3,65 €
Tranche tarifaire G :	4,09 €
Tranche tarifaire H :	4,62 €
Tranche tarifaire I :	4,97 €
Hors commune :	5,25 €

HALTE-GARDERIE

Le tarif horaire est calculé de manière individualisée (Prestation de Service Unique). Il est déterminé en Mairie à partir des ressources du foyer et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge. Pour l'établir, vous pouvez autoriser la Ville de Betton à consulter vos informations via le site de la CAF (CAFPRO). Il vous suffit de télécharger et de remplir le formulaire à partir de l'Espace Famille puis de le remettre à la directrice de la halte-garderie. Ces informations resteront strictement confidentielles. Cette démarche n'est pas nécessaire pour les personnes l'ayant déjà effectuée en 2011.

Vous pouvez également faire une simulation de votre tarif PSU sur le site www.mon-enfant.fr

Droits d'inscription : 25 €

Si vous n'êtes pas domicilié à Betton, un supplément horaire de 0,50 € vous sera appliqué.

Dépassement horaire : 10 € par demi-heure

Ces droits à régler par famille seront facturés en fonction de la date à laquelle la première inscription a lieu, au prorata des mois restant à courir dans l'année civile (possibilité également d'inscription à l'année ou au semestre).

GARDERIE-ÉTUDE

Service garderie :	1,72 €
Étude :	2,11 €
Forfait maternelle :	2,09 €
Forfait élémentaire:	2,52 €
Dépassement horaire :	10 € par demi-heure

En primaire, il est facturé un forfait garderie/étude pour les enfants qui fréquentent la garderie du matin et l'étude du soir.

Les tarifs des autres services municipaux

Droit de place sur le marché, animaux errants, buses, locations de salles, photocopies, stationnement de bateaux place de la Cale, tarifs de la médiathèque, droits de voirie pour occupation du domaine public, concessions aux cimetières et interventions pour l'inhumation sont disponibles en Mairie et sur le site **www.betton.fr**/ Rubrique « La Municipalité » (Procès-verbal du Conseil Municipal du 7 décembre).

Le règlement de prestations municipales par Chèques Emploi Service Universel et Chèques Vacances

Il est possible de régler les frais de garde de ses enfants de moins de 6 ans (halte-garderie, garderie et accueil de loisirs) par Chèques Emploi Service Universel.
Vous pouvez par ailleurs utiliser des Chèques Vacances pour régler les factures de l'accueil de loisirs et celles des séjours enfance/jeunesse. Le complément sera à effectuer en chèque ou numéraire.

L'espace famille

Mis en ligne depuis bientôt un an, l'Espace Famille est là pour faciliter les démarches des familles utilisatrices des prestations municipales liées à l'enfance et la petite enfance. **7j/7 et 24h/24, vous pouvez consulter votre dossier, inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs, retrouver les éléments de votre facturation ou encore payer en ligne.**

Retrouvez également le détail des tarifs 2012 ainsi que des précisions sur les démarches à effectuer et les modes de calcul.
Votre identifiant et votre mot de passe apparaissent sur votre facture.
Rendez-vous sur la page d'accueil du site **www.betton.fr** ou sur **https://betton.espace-famille.net/**

Le terrain multisports de la Haye-Renaud sous le signe de la convivialité

Dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire de la Haye-Renaud, la Municipalité a décidé de conforter le terrain multisports attenant à l'école en requalifiant cet espace destiné aux loisirs scolaires et extra-scolaires.

Lieu ouvert de détente pour les élèves ainsi que les familles qui habitent le quartier de la Haye-Renaud, le terrain multisports va bénéficier d'**une transformation qualitative** grâce à différents travaux qui seront réalisés **début février**. Au programme : le remplacement du mobilier urbain vétuste par un mobilier moderne, l'installation de deux frontons neufs de handball, le traçage de trois pistes autour du terrain mais aussi le rafraîchissement des espaces verts déjà existants et le renouvellement du sable dans le bac qui accueille les jeux des plus petits. Des bancs et des poubelles seront également ajoutés et l'espace de ping-pong sera reconfiguré afin d'accentuer la convivialité du site. Ces travaux ont fait l'objet d'une présentation aux riverains, aux enseignants de l'école et aux associations du quartier, lors d'une réunion publique le 19 janvier. Pour Corine Piron, adjointe au développement et à la promotion du sport, l'objectif est de *« conforter ce terrain comme un lieu ouvert propice aux rencontres intergénérationnelles, à l'instar du skate-parc qui a été créé au cœur de la ville, près du plan d'eau »*.

Le terrain va connaître de nouveaux aménagements

Cependant, afin de préserver la tranquillité des riverains, quelques règles du jeu seront rappelées à l'entrée du site : les activités ne devront pas être pratiquées après 22h et le respect du voisinage et des lieux devra s'imposer à tous. Une barrière sera positionnée à l'entrée du terrain pour empêcher l'accès aux engins motorisés et les animateurs du service jeunesse auront pour mission de rappeler ces règles et d'assurer, si besoin, une médiation entre les différents usagers du site.

Florian Audic, un nouveau cuisinier aux fourneaux

Âgé de 26 ans, Florian Audic a fait de la cuisine son métier depuis déjà six ans. Après l'obtention d'un concours pour travailler dans les restaurants universitaires, il s'est dirigé vers la fonction publique territoriale et a occupé un premier poste à la cuisine centrale de Montreuil-sur-Ille. Aujourd'hui, il est de retour à Betton où il a passé une partie de son enfance et où il pratique le basket.

Depuis le 2 janvier, Florian Audic est l'adjoint de Carl Oger, le responsable de la cuisine centrale. Ses missions en tant que second de cuisine sont variées et vont de la production, le matin, au suivi des commandes auprès des fournisseurs et aux différents contrôles de la procédure de fabrication pour assurer la traçabilité des produits et la qualité des repas. *« Je découvre également à Betton toute la gestion financière des repas. C'est un aspect du métier que je ne connaissais pas et qui est très enrichissant »*. Comment faire une cuisine de qualité tout en assurant une réelle maîtrise des coûts ? La cuisine évolutive propose des solutions que Florian Audic apprend depuis quelques semaines aux côtés de Carl Oger et de son équipe qui est composée de six agents. *« La cuisine évolutive, ce sont de nouvelles techniques de cuisson des viandes qui allient gain de temps, facilité de mise en œuvre et régularité du produit servi pour encore plus de goût . Aussi, si nous ne faisons plus les « sautés » comme nos grands-mères, nos plats sont toujours aussi savoureux ! »*. Côté desserts, Florian Audic a également des atouts puisqu'il a suivi une formation complémentaire en matière de pâtisserie. Il espère bien régaler prochainement avec ses gâteaux les petits et les grands !

Florian Audic

La belle équipe

Thierry Garnier et Thomas Poirier sont deux Bettonnais qui ont décidé de s'associer pour fonder leur propre société, Actu Déco, spécialisée dans la décoration intérieure et les aménagements extérieurs.

Thomas Poirier et Thierry Garnier

Thierry Garnier, 41 ans, est devenu auto-entrepreneur en 2009 avec sa société Home Multiservices qui intervient dans le domaine du petit bricolage, des espaces verts et de l'informatique. Cette entreprise fonctionne bien mais elle doit supporter de lourdes charges sociales malgré son statut. *« L'homme à tout faire »* se dit alors qu'il devrait se lancer dans les gros travaux de bricolage où la demande est très forte.

Thomas Poirier est un jeune homme de 21 ans, motivé, qui a longtemps demandé à Thierry Garnier de l'embaucher... Une envie qui le tenait. Titulaire d'un CAP de maçon, il est spécialisé dans la rénovation de bâtiment ancien et puis un jour, la société qui l'employait a fermé. Les deux hommes décident alors de travailler ensemble et de fonder leur propre entreprise. L'occasion est trop belle !

Le foot, un loisir rassembleur

En fait, Thierry Garnier et Thomas Poirier se connaissent depuis longtemps. Le premier a vu grandir le second et ils se sont mieux connus au club de football du CSB. Thierry Garnier y est dirigeant et toujours prêt à apporter son aide. Thomas Poirier, lui, joue dans l'équipe B comme défenseur. *« Sans le foot, notre entreprise ne se serait peut être pas faite ! »* explique Thierry Garnier.

Mais finalement qu'est-ce qui rapproche ces entrepreneurs ? *« Nous sommes exigeants ! Thomas est plus jeune mais il travaille comme moi : il aime le travail bien fini ! Et nous avons souvent les mêmes idées ! »*. Et ce dernier rajoute : *« En fait, nous sommes complémentaires : j'amène mes diplômes et Thierry, sa clientèle »*.

Une passion, la déco

Leur champ d'action : la décoration intérieure, la tapisserie, les revêtements muraux et de sol, les papiers peints, les faux plafonds, les placards... Ils ne s'arrêtent pas seulement à l'intérieur de la maison mais peuvent aussi intervenir à l'extérieur pour créer une terrasse en bois ou en carrelage, des allées, des murets... Un vaste domaine en neuf et rénovation. Et les premières demandes sont déjà en cours. Leur clientèle est bettonnaise bien sûr mais elle se situe aussi sur la seconde couronne de Rennes. *« Nous allons au travail avec plaisir car nous sommes passionnés par l'aménagement et la décoration. »*, conclut Thierry Garnier. Un vrai travail d'équipe à n'en pas douter !

Didier Teste

Pratique

Actu Déco
25 rue de la Gastinaye
06 76 22 61 04
06 76 22 61 64
02 99 00 46 59

Des économies d'énergie et une de bonnes résolu

La Collectivité est engagée de longue date dans une démarche de développement durable et donc de maîtrise des consommations d'énergie. En 2012, elle renforce encore son plan d'actions et invite tous les Bettonnais à participer à cette dynamique collective et solidaire afin d'économiser l'énergie.

Après avoir initié de nombreuses actions dans différents domaines telles que l'extinction de l'éclairage public la nuit, la rénovation du groupe scolaire de la Haye-Renaud en Bâtiment Basse Consommation, la création de jardins familiaux, l'organisation d'un forum énergie, la Municipalité continue à mettre en œuvre ses engagements.

Un Diagnostic de Performance Énergétique

Début janvier, la Collectivité a commandité à un bureau d'études des Diagnostics de Performance Énergétique pour huit de ses équipements publics. L'objectif était d'obtenir un bilan de leurs consommations mais également différentes préconisations. Celles-ci viendront s'inscrire dans une approche globale de travaux à prévoir ou d'actions à mener auprès des utilisateurs en vue de réduire les consommations énergétiques.

La démarche Display

De deux semaines de sensibilisation par an pour limiter et même réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux, la Collectivité a décidé de passer à **six semaines afin d'ancrer de nouvelles habitudes chez les utilisateurs des bâtiments publics.** Le principe est simple : une campagne de mesures est réalisée en fonctionnement normal sur une semaine. Puis, par le biais d'un affichage et de différents relais d'informations, les usagers sont invités à diminuer leurs consommations sur une semaine durant laquelle de nouvelles mesures sont effectuées. Enfin, une troisième semaine de comptage en temps « normal » est programmée. Dix bâtiments sont concernés par cette opération et disposent chacun d'un ambassadeur, agent municipal dont le rôle est de rappeler aux Bettonnais **les bons gestes pour économiser l'énergie.** Initiée en 2009, cette démarche a fait diminuer sensiblement nos consommations et a permis une stabilisation du montant des factures et ce, malgré l'augmentation du coût de l'énergie.

haute qualité de vie pour tous : tions pour 2012 !

Une inscription à ÉcoWatt

Cette opération originale - initiée en 2008 par RTE (Réseau de Transport d'Électricité), en partenariat avec la Préfecture de Région Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne, l'ADEME et ERDF - vise à sensibiliser la population bretonne aux problématiques d'alimentation électrique du territoire, et à l'inciter à pratiquer les bons gestes énergie pour une plus grande maîtrise de la consommation d'électricité. Elle s'articule autour d'une campagne de communication interactive. Elle repose sur le site **www.ecowatt-bretagne.fr,** qui déclenche des « alertes », dans l'esprit des journées vertes, oranges ou rouges de Bison Futé, à destination des Bretons qui se sont inscrits. Ce dispositif d'appel à la modération de la consommation d'électricité est donc basé sur la mobilisation citoyenne et l'utilisation des moyens modernes de transmissions rapides pour l'envoi des alertes (mails, SMS notamment). La Mairie de Betton a décidé elle aussi de se mobiliser en faveur de cette démarche et va signer très prochainement **une charte ÉcoWatt, dans laquelle elle s'engage à mettre en œuvre des actions d'économie d'énergie,** notamment lors des alertes, et à relayer l'information auprès de la population. Dès lors, chaque alerte sera diffusée sur le site de la Mairie www.betton.fr et transmise à des agents municipaux référents et aux utilisateurs des salles communales qui l'accepteront afin de les inviter à réduire au maximum la consommation électrique. Dans ce cadre, il a été notamment convenu avec les membres du bureau de la section football de couper l'éclairage des stades de football de 18h à 20h lors du déclenchement d'une alerte.

À noter que les Bettonnais peuvent s'inscrire à titre individuel. La procédure est très simple : **il suffit de laisser ses coordonnées sur le site ÉcoWatt et de choisir de recevoir les alertes par mail et/ou SMS.** À la fin de l'hiver dernier, plus de 30 000 Bretons étaient déjà inscrits.

David Julien et Stéphane Polet, deux ambassadeurs pour une même cause

Ambassadeur Display au Complexe sportif des Omblais, Stéphane Polet constate tous les jours que certains utilisateurs oublient les principes les plus simples. *« Je dois encore trop souvent éteindre la lumière dans les vestiaires, rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'allumer lorsqu'il fait bien jour, demander de couper les radiateurs avant d'ouvrir les fenêtres et éteindre des robinets laissés grands ouverts à 23h lorsque je ferme les salles... Avec un peu d'attention de la part de chacun, nous pourrions facilement faire de grandes économies ! »*

Pour David Julien, ambassadeur Display au centre administratif, l'informatique peut également rimer avec économies d'énergie. *« Il n'y a plus de doute à avoir. Dès que l'on s'absente de son bureau, on doit éteindre son écran et si l'on s'absente pour une durée plus importante, il faut éteindre son poste et la multiprise à laquelle il est branché. »* Au-delà de l'énergie, le développement durable est aussi un engagement au quotidien *« Il faut limiter l'impression des mails et la réserver à ceux qui sont indispensables en privilégiant le recto-verso, penser à recycler le papier pour en faire des feuilles de brouillon et opérer un tri entre papiers blancs, de couleurs, journaux/magazines et cartons afin de faciliter leur revalorisation. »*

David Julien et Stéphane Polet

Un baromètre, une convention et des outils de suivi

Référente administrative pour coordonner les politiques de la Municipalité en faveur du développement durable, Sophie Frémeaux rappelle que *« notre objectif est de recenser les actions à mettre en œuvre, en cours ou déjà réalisées, en matière de politique environnementale sur la commune »*.

Dès 2009, la Collectivité avait rempli le baromètre du développement durable initié par le réseau Cohérence. À travers cent quatorze questions, celui-ci permet d'évaluer les points forts et les points faibles de la commune de manière globale sur des thématiques telles que l'environnement, l'économie, le social ou encore la citoyenneté.

Par ailleurs, en juillet 2010, la Municipalité s'est engagée, en collaboration avec Rennes Métropole, dans la démarche « Convention des Maires ». Il s'agit d'un programme d'actions à mener de 2010 à 2020 en vue de réduire les émissions de CO_2 d'au moins 20% sur le territoire.

En 2012, les élus souhaitent actualiser les différents outils d'évaluation de leur politique environnementale (le baromètre du développement durable et le plan d'actions de la Convention des Maires) pour une meilleure lisibilité des actions menées et en identifier de nouvelles pouvant être développées.

Sophie Frémeaux

En outre, la commune initiera au cours de l'année une démarche d'**Agenda 21**. Il s'agit d'un document unique élaborant un projet de territoire répondant aux principes du développement durable. Cette démarche de longue haleine (entre 18 mois et 2 ans) doit être réalisée avec et par la population en lien avec les élus. Aussi les Bettonnais seront-ils appelés à participer à l'élaboration de ce plan d'actions pour le 21ème siècle !

Traquez les watts !

En 2011, les Bettonnais ont eu de nombreuses occasions de réfléchir et d'être informés sur les possibilités qui s'offrent à eux pour réduire leurs consommations d'énergie. Le forum énergie ou la soirée d'échanges sur le thème « Je change, ça change tout » a permis de découvrir de nouvelles pistes et de comparer différentes pratiques. Une famille bettonnaise a quant à elle décidé de participer à une vaste étude sur la consommation électrique. Menée par l'État, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), le Conseil Régional et l'Espace Info-Énergie, **l'opération ''Trak 0' Watts''** concerne soixante-dix familles bretonnes - dont une vingtaine sur l'Ille-et-Vilaine - sur les sept cents qui ont été sélectionnées.

Patrick et Martine Doudard

Immersion avec Martine et Patrick Doudard dans une expérience grandeur réelle... Ce couple bettonnais habite dans une longère bien isolée avec deux de leurs enfants qui rentrent tous les week-ends. Avant cette opération, ils avaient déjà une démarche de contrôle de leurs dépenses énergétiques. *« Dès notre arrivée dans cette maison, nous avons posé un peu partout des ampoules basse consommation. »* précise Patrick Doudard et son épouse d'ajouter : *« Nous n'avons pas de sèche-linge. C'est une volonté de ma part parce que c'est un appareil trop gourmand en énergie. »*

En octobre dernier, ils se sont portés volontaires sur Internet pour participer à l'opération ''Trak 0' Watts''. Après avoir été sélectionnés, ils ont reçu la visite d'un technicien de l'Espace Info-Énergie qui a posé sept appareils pour effectuer différents relevés. *« Dans un premier temps, nous ne devons pas changer nos habitudes. Nous faisons des relevés de consommation une fois par semaine grâce à notre compteur général et à des appareils posés sur le congélateur, le poste informatique, le téléviseur... »*. Lors de la deuxième phase, la famille Doudard va s'engager à mettre en pratique une liste de gestes économes : *« Par exemple, il s'agira de fermer les veilles des appareils, de vérifier les réglages du réfrigérateur et du congélateur... »*. Une économie qu'ils vont pouvoir mesurer et qui peut avoir, au fil du temps, un impact financier certain.
L'opération se terminera aux alentours de la fin mai et toutes les données seront exploitées par l'Espace Info-Énergie mais pour ce couple de Bettonnais, il s'agit aussi d'une opportunité pour s'interroger sur sa consommation. *« Nous allons essayer d'étendre cette expérience à la régulation du chauffage et à l'eau, car, pour nous, c'est un ensemble »* conclut Patrick Doudard. Pour lutter contre la dépendance énergétique de la Bretagne, la meilleure action est bien de modérer notre consommation !

Pour en savoir plus : **www.trakowatts.fr**

D. T.

Du centre de loisirs à la piste aux étoiles

Durant les vacances de Noël, les enfants inscrits au centre de loisirs ont vécu sous les étoiles du cirque... Du funambulisme au jonglage, ils ont découvert ce monde magique lors de différents ateliers organisés par les professionnels de la compagnie **Breizh Malo Circus.**

Pendant une semaine, la Salle des Fêtes a pris des allures de chapiteau empli de petits artistes joyeux, d'éclats de rires radieux et d'une ambiance joviale. Tandis que les plus grands s'exerçaient aux talents d'équilibriste et de jongleur, les 3/4 ans se sont amusés à construire et mettre en scène leur charivari ou à se glisser dans la peau de personnages célèbres. Cette belle aventure s'est clôturée par la tenue d'un spectacle **le 23 décembre dernier,** durant lequel les enfants ont pu montrer leurs exploits devant leurs parents ravis. Une façon originale de finir l'année en beauté !

Multisports adultes

Vous avez envie de faire du sport mais vous vous dites qu'il est trop tard pour vous inscrire ? Pensez aux séances de multisports adultes ! Proposée par le service enfance-jeunesse, cette section est ouverte à tous, à partir de 16 ans. Convivialité, entretien physique et plaisir de la pratique de plusieurs sports en sont les maîtres mots ! Les inscriptions se font au trimestre. Il reste encore des places ! Les séances ont lieu **tous les mardis entre 19h et 20h30.** Au programme : kinball, badminton et taïso.

Pratique

Tarifs : de 20 € à 35 € par trimestre, selon les quotients familiaux. Le second trimestre prendra fin le 20 mars. Les activités proposées au 3ème trimestre débuteront dès le 27 mars.
Contact : 02 99 55 16 17 ou viedelacite@betton.fr

Café parents : et si on en parlait ?

Le service enfance-jeunesse organise un café parents **le jeudi 1er mars.** Les problématiques rencontrées par les parents d'adolescents âgés **de 11 à 14 ans** seront au cœur des échanges : les premières sorties, les copains, le rapport à l'autorité... Il sera animé par Véronique Gendry, professionnelle de la relation enfant-parent à Parents Ensemble (UDAF35). Ouverte à tous, cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur les questions que les adultes se posent et les éventuelles difficultés qu'ils connaissent.

Pratique

Jeudi 1er mars à 20h
Au CAP
Sur inscription auprès des animateurs jeunesse : 06 76 37 03 02
(nombre de places limité)

Rendez-vous au LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents Ricochet est ouvert tous les jeudis de 14h à 17h, dans les locaux de la halte-garderie et un samedi par mois, de 9h30 à 12h30. Rendez-vous **le samedi 4 février** autour du thème des bonnes habitudes alimentaires entre 18 et 36 mois, puis **le samedi 3 mars** où sera abordée la question de l'arrivée d'un petit frère ou une petite sœur au sein de la famille. Ces deux séances auront lieu au centre de loisirs.

Pratique

Renseignements
- Christine (halte-garderie) : 02 99 55 04 44 (les lundis et jeudis matins, mardis et vendredis toute la journée en période scolaire)
- Pôle Vie de la Cité : 02 99 55 16 17 (aux heures d'ouverture du Pôle)

Plus d'informations sur www.betton.fr/Rubrique « Enfance, jeunesse, éducation »

Ça va jazzer !

La 3ème édition de Jazz à l'étage se déroulera cette année du 2 au 9 mars. Le festival s'exportera hors de Rennes avec notamment un concert à la médiathèque, le samedi 3 mars.

Que vous soyez amateur de jazz ou simple curieux, n'hésitez plus et venez découvrir deux artistes majeurs, deux artistes bretons, l'un d'origine, l'autre d'adoption, au travers d'une collaboration qui s'annonce brillante.

Né en Bretagne, **Eric Le Lann** a joué dans les clubs parisiens aux côtés des plus célèbres jazzmen français et internationaux, de Martial Solal à Archie Shepp, en passant par Henri Salvador. Il a également joué dans le célèbre « Autour de minuit » de Bertrand Tavernier aux côtés de Dexter Gordon. Sa renommée l'a amené à se produire avec son quintet ou en trio dans une trentaine de pays, de l'Inde à Israël.

Césarius Alvim, d'origine brésilienne, est aussi à l'aise au piano, à la contrebasse, à la batterie qu'en composition. Ses œuvres ont été créées par l'Orchestre National de France, l'Orchestre philharmonique de Radio France ou bien encore les Solistes de l'Opéra de Paris. Musicien recherché au style original, il est ainsi décrit dans Jazz magazine : « *Cesarius Alvim donne*

© Sylvain Le Pennec

Césarius Alvim

l'impression qu'il construit le piano à mesure qu'il y pose ses doigts et c'est précisément cette vérité du son, cette écologie des éléments composant son art qui en font l'un des pianistes les plus originaux du moment ».

Bonne écoute !

Pratique

■ **Samedi 3 mars à 12h**
Entrée libre.
Retrouvez toute la programmation de Jazz à l'étage sur www.jazz35.com

Les coups de cœur du moment

■ Roman adulte
Accabadora
Michela Murgia

Dans les années 1950, en Sardaigne, Tzia Bonaria, une couturière, accueille chez elle et élève Maria, que sa mère, une veuve très pauvre, lui a « *cédée* ». L'enfant grandit entouré de soins et d'une tendresse peu démonstrative. La complicité qui s'installe entre les deux femmes est pourtant troublée par les mystérieuses sorties nocturnes de Tzia. Que va-t-elle faire, enveloppée dans son long châle noir, à la nuit tombée ? Quand Maria découvre son secret, connu de tous les villageois, elle est profondément bouleversée.

■ Bande dessinée ados
Lomax : collecteurs de folk songs
Duchazeau

En 1933, John et Alan Lomax sillonnent les routes du sud des États-Unis pour collecter la musique noire traditionnelle à l'aide d'un dictaphone à cylindre. Les enregistrements se font dans les églises, dans les plantations du Sud et dans les pénitenciers. Leur mission : enregistrer les trésors du folklore américain (ballades, work songs, ragtimes, blues, hollers, chain gangs, etc.). Au-delà de cette histoire vraie du père et du fils Lomax, qui ont accompli un travail immense pour la préservation du patrimoine folklorique américain, se dessine aussi le portrait en creux d'une Amérique en pleine guerre raciale.

Retrouvez tous les coups de cœur de la Médiathèque sur medbetton.dnsalias.net

Rendez-vous réguliers

■ Racontines
Mercredi 8 février, à 15h. À partir de 5 ans.

■ Spectacle tout-petits
Jeudi 9 février, à 10h :
« Le bonhomme de neige de Mathurine ».

Il a neigé au fond des bois, et Mathurine rêve de faire un bonhomme de neige... Un rêve en musique et en chansons.

Pour les enfants non scolarisés (moins de 3 ans).

Durée : 30 min.

Une autre date est proposée le vendredi 2 mars à 10h.

■ Plein les mirettes
Samedi 11 février, à 16h.
Trois films d'animation pour les tout-petits qui mettent en scène des histoires d'amitié.
À partir de 3 ans.

Prochaine séance le samedi 10 mars à 16h.

■ Toutes ces animations sont gratuites.
Réservation indispensable.
Renseignements : 02 23 27 41 02

CSB cherche remplaçant

Le meneur de jeu du CSB quitte le terrain. Président du club multisports depuis quinze ans, Jean-Paul Pichoff prend sa retraite à la fin de la saison. Retour sur un parcours associatif exemplaire.

C'est une figure emblématique de l'histoire sportive de la commune qui tourne une page de sa propre histoire. Lors de la prochaine assemblée générale du club, fin septembre, Jean-Paul Pichoff quittera officiellement la présidence du CSB. Pour souffler et retrouver sa liberté de mouvement, au service de sa famille notamment. *« À 67 ans, d'autres continueraient l'aventure »*, s'excuse-t-il presque. *« Mais le club a aussi besoin de sang neuf et d'idées nouvelles »*.

Voici bientôt quarante ans que Jean-Paul Pichoff fréquente le club multisports. *« J'ai fait sa connaissance en emménageant à la Haye-Renaud, en qualité de basketteur »*, se souvient-il. *« J'ai été à tour de rôle sportif, animateur, trésorier, président… »*.

Élu à la tête du CSB en 1997, l'homme a mis au service du club ses compétences d'informaticien et son sens de l'intérêt général, formé à l'école du syndicalisme de la fonction hospitalière. *« Tout seul, on ne peut rien »*, rappelle-t-il. *« C'est l'action collective qui prime »*. Cet engagement lui a valu de recevoir la médaille Jeunesse et Sports des mains du Maire Michel Gautier, fin janvier, à l'occasion des vœux du club.

Le 27 janvier, Michel Gautier a remis à Jean-Paul Pichoff la médaille Jeunesse et Sports

Une aventure humaine et sportive

Dans la peau du boss, Jean-Paul Pichoff s'est efforcé de faire vivre l'esprit d'équipe d'une structure qui compte quatorze sections autonomes à ce jour, à la forte personnalité parfois. L'homme a relevé le challenge avec l'esprit d'ouverture, de partage et de dialogue qui fait la force de sa personnalité attachante. *« Ma tâche principale fut de mettre de l'huile dans les rouages, de faire en sorte que chaque section comprenne les intérêts et les problèmes des autres sections »*, résume le président du CSB. À en croire la progression continue des effectifs et le succès populaire des deux temps forts du club, Tout Betton Court et le Triathlon, la mission est en passe d'être remplie.

Au-delà de l'aventure humaine du bénévolat et des relations de confiance nouées avec la Mairie de longue date, Jean-Paul Pichoff retiendra aussi l'épopée sportive d'un club formateur, centré d'abord sur la pratique sportive en mode loisirs. *« J'espère avoir fait le maximum pour accompagner les athlètes dans la connaissance et la pratique de leur activité jusqu'au plus haut niveau de compétition possible. Et au tarif le plus juste »*, dit-il. Sa plus grande satisfaction ? *« Avoir fait un club avec une âme »*. Son principal regret ? *« Ne pas pouvoir toujours satisfaire tout le monde, notamment pour l'affectation des salles et l'organisation des compétitions »*.

Et maintenant ? Le futur ex-pilier du club ne restera pas sur le banc de touche. Les responsabilités en moins, Jean-Paul Pichoff restera un bénévole actif du club. Comme tous ceux, au CSB, chez qui il a semé les graines de l'engagement associatif et le goût de l'utilité sociale.

Olivier Brovelli

Repères

- Date de naissance du CSB : **1966**
- Nombre d'adhérents : **2 289**
- Nombre de salariés : **10**
- Subvention municipale : **103 000 €**

La flûte à bec
sur le bout des doigts

Avis aux mélomanes ou aux simples curieux qui se souviennent encore de leurs cours de musique à l'école ! **Du 8 au 10 mars,** l'école de musique de Betton organise **les Flûtalies,** trois journées d'animations autour des flûtes à bec. Projet initié par Dominique Renard, professeur et concertiste de l'école, il propose à tous, des scolaires aux seniors, de découvrir les multiples aspects inconnus de cette famille d'instruments qui depuis l'aube de l'humanité est un vecteur artistique et social. Au programme des animations : une exposition, des conférences, des mini-concerts proposés par d'autres écoles de musique et des groupes amateurs. Philippe Bolton, facteur de flûtes de réputation internationale, sera également présent pour exposer plusieurs de ses flûtes (médiévales et renaissance, baroques et électro-acoustiques). Il assurera des démonstrations de tournage et animera des conférences sur la facture, l'histoire de la flûte, illustrées de projections et d'exemples musicaux. Il proposera également un atelier pratique sur l'entretien de cet instrument.

Pratique

Vendredi 9 mars, de 17h à 20h : exposition et mini-concert
Samedi 10 mars, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h : exposition et scènes ouvertes. À 15h, conférence de Philippe Bolton.
Des séances pour les scolaires seront organisées le jeudi et le vendredi.
Galerie Espace-Expo
Pour plus de renseignements : 02 99 55 75 77
ou http://musiquebetton.wifeo.com/

Grand écran pour films courts

Une dose généreuse de courts-métrages, de la bonne humeur en quantité, saupoudrez le tout d'amoureux du cinéma et vous obtiendrez la fameuse recette du **Festival Courts en Betton** ! Créé par deux jeunes Bettonais passionnés du septième art et soucieux de promouvoir le court-métrage à Rennes Métropole, le Festival Courts en Betton continue sa route après deux fructueuses éditions. La 3ème se déroulera **les lundi 7 et mardi 8 mai** au cinéma le Triskel.

L'appel à films est désormais lancé jusqu'au 15 mars. Comme pour les éditions précédentes, il est ouvert à tous et à tous les genres et types de films : que vous ayez une Arriflex ou une webcam, que vous soyez ado ou quarantenaire, vidéaste ou cinéaste, envoyez vos films !

Pratique

Contact : courtsenbetton@gmail.com
Plus de renseignements sur www.courtsenbetton.com

Un nouveau stage de BD
avec le Festival de l'Ille

Durant les vacances de février, l'atelier d'arts plastiques du Festival de l'Ille proposera un stage de BD. Ludovic Ouali, auteur et dessinateur de bandes dessinées, encadrera ce stage qui se déroulera **du lundi 13 au vendredi 17 février.** Au programme pour les auteurs et dessinateurs en herbe : écriture de scénario, story-board, étude de personnages, découpages et réalisation de planches. Tous les genres seront abordés : aventure, science-fiction, humour, héroïc-fantasy, manga, roman graphique. Cet atelier est ouvert à tous, à partir de 12 ans. Les inscriptions auront lieu jusqu'au 10 février.

Pratique

Du lundi 13 au vendredi 17 février. De 14 h à 17 h.
Atelier d'arts plastiques du Festival de l'Ille - 5, rue du Vau Chalet
Tarif : 68 €. Matériel fourni. À partir de 12 ans.
Contact: 02 99 55 06 77 / 06 65 45 25 22 ou p.jehannin@orange.fr

Les participants au premier stage de BD organisé en novembre dernier.

Les Trouvères de la Butte en scène !

Une famille qui connaît quelques problèmes d'argent suite à la mort du père, une mère un peu dépassée par ses deux filles, l'une intermittente du spectacle, l'autre militante d'un parti politique ouvrier. Des amis un peu surprenants. Une tante banquière suisse et son chauffeur. Autant de personnages aussi différents les uns des autres pour cette pièce de Paul Cote *« Drapeau rouge et tasse de thé »*. Une pancarte bien placée va mener cette famille vers un destin qu'elle n'avait pas prévu de vivre. Deux nouveaux personnages, un ministre et un journaliste, vont forcer un peu plus ce destin. Les Trouvères de la Butte vous présentent cette pièce en 4 actes qui s'amuse des travers de notre société surtout quand ceux-ci touchent à la politique. **Cinq représentations seront proposées.** Prenez date !

Pratique

Les samedis 3 et 10 mars, ainsi que le vendredi 9 mars à 20h30, les dimanches 4 et 11 mars à 15h
Cinéma « Le Triskel »
Tarifs : 6€ plein tarif - 4,50€ pour les adhérents Éveil et les moins de 16 ans
Gratuit pour les moins de 9 ans.
Ouverture des portes 30 minutes avant le spectacle.
Réservation possible : 02 99 55 17 13 ou 06 81 56 73 82

La culture à votre porte

En partenariat avec la Médiathèque, **l'association Relais Services propose un service de portage de livres à domicile** aux personnes qui sont dans l'incapacité physique de se déplacer. Le principe : un bénévole de l'association effectue l'emprunt des documents (livres, textes enregistrés, revues, musique, films) et leur retour pour le compte de l'adhérent. Il est le relais entre la médiathèque et la personne.

Pour bénéficier de ce service, vous devez être adhérent à la médiathèque (10€ pour l'année) ; Le bénévole de Relais Services pourra, si vous le souhaitez, effectuer ces démarches à votre place mais aussi vous conseiller dans le choix des documents. Il vous sera également demandé une adhésion annuelle à Relais Services de 5€. À noter que celle-ci vous donnera la possibilité de faire appel aux autres services de l'association, comme Bricol'Âge et Transport'Âge.
Le service de portage de livres peut être interrompu dès que la personne le souhaite.

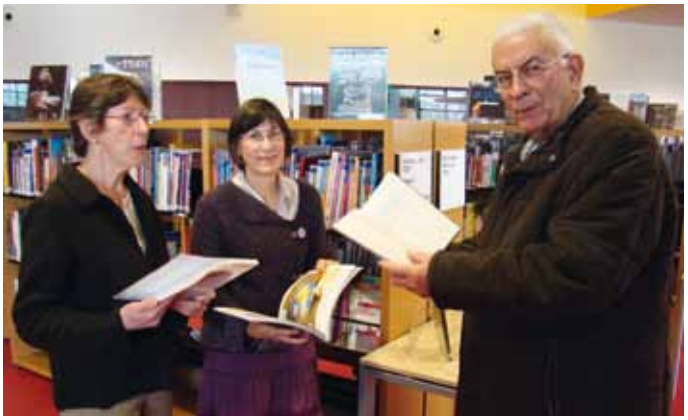

Hélène Le Pennec, Françoise Letertre et Albert Renault

Pratique

Pour tout renseignement ou pour bénéficier de ce service : 06 33 69 66 65 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur, l'association vous rappellera dans un délai de 24 heures en semaine).

Relais Atout'Âge : programme de février

Vendredi 3 février : rencontre intergénérationnelle avec les enfants de la crèche Polichinelle dans le cadre de la Semaine de la Petite Enfance
Mardi 7 février : marche douce
Vendredi 10 février : nous n'avons pas changé ! La preuve : regardons nos photos de jeunesse (sans complexe et surtout pour rire ensemble) !
Mardi 14 février : marche douce avec les enfants et visite de la caserne des pompiers
Vendredis 17 et 24 février : avec les enfants, apprenons à construire des girouettes
Mardi 21 février : marche douce avec les enfants et visite d'un élevage de lapins
Mardi 28 février : marche douce

Pratique

1 bis rue des Marronniers
Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h
02 99 62 55 33 (aux heures d'ouverture)
ou Relais Services au 02 99 55 82 82.
Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local.
Les autres activités débutent à 14h30.

Le Triskel passe au numérique

Du nouveau sur vos écrans… Fin mars, le cinéma Triskel s'équipera en matériel de projection numérique. Une révolution technologique attendue - et indispensable - pour conserver une programmation variée et de qualité.

Paul Souchet

Clap de fin pour les bobines. Le disque dur apparaît enfin au générique. Après le 16 mm, puis le 35 mm, le Triskel tourne une nouvelle scène de son histoire. En numérique, cette fois. Cet hiver, le cinéma associatif de Betton a passé commande d'un projecteur de diffusion numérique auprès de son habituel fournisseur de la région nantaise, Ciné Service. Sauf aléa commercial, le matériel devrait être livré et installé fin mars. *« Nous avons attendu le dernier moment pour nous équiper »*, reconnaît Paul Souchet, le responsable de la salle. *« Mais nous avons bien fait car les prix ont baissé »*. Avec l'aide de la Région, du Conseil général et du CNC, l'association déboursera la coquette somme de 60 000 € pour acquérir le système de projection, associé à une librairie de stockage de 80 films. Les dix opérateurs du cinéma bénéficieront d'une formation pour se familiariser aux nouvelles techniques de diffusion.

La 3D relief arrive

Attendu, le virage technologique était inévitable sous peine de réduire considérablement l'affiche avant la fin de l'année. *« Il faut nous adapter à la technologie que plébiscitent les réalisateurs et les producteurs du cinéma. Sinon, les copies mises en circulation nous échapperaient, en particulier pour les sorties récentes »*, explique Paul Souchet. *« La qualité de la diffusion numérique est devenue excellente. Le numérique, c'est l'assurance de ne plus récupérer de copies rayées… Et l'utilisation du matériel est plutôt simple une fois qu'on a pris le coup de main »*.

Côté distribution, le passage au numérique ne changera pas les règles d'exploitation des films en salle, ni la disponibilité des copies. En revanche, l'équipement en numérique du Triskel permettra de diffuser de films en 3D relief, particulièrement appréciés du public jeune mais proposés jusqu'ici dans leur version habituelle. Les prix, eux, ne bougeront pas malgré l'obligation nouvelle de souscrire un contrat de maintenance et d'assistance à distance. Quant au fidèle projecteur Cinemeccanica Victoria 5, il sera conservé le temps nécessaire jusqu'à ce que le chantier de numérisation des films en France soit définitivement achevé.

Une fréquentation en hausse

Comme une révolution en appelle d'autres, la conversion numérique du Triskel ira de pair avec sa connexion au réseau Internet ADSL, condition sine qua non pour récupérer les fichiers. Tenue d'aménager la cabine de projection, l'association en profite aussi pour équiper la caisse en billetterie informatique. Avec l'espoir que la fréquentation sera aussi bonne que l'an dernier. *« Nous avons vendu près de 16 000 tickets entre septembre 2010 et juillet 2011, soit 1 500 entrées de plus que d'habitude »*, se réjouit Paul Souchet. À l'instar du succès du film Intouchables cet hiver, l'équipe espère surfer sur l'engouement cinématographique des Bettonnais. Toujours à raison de deux films et six séances hebdomadaires, la centaine de bénévoles de l'association Éveil Triskel se tient fin prête pour rééditer l'exploit, en numérique cette fois.

O. B.

Pratique

Retrouvez le programme du Triskel
sur répondeur : 02 99 55 06 55
et sur Internet : cinematriskel.free.fr

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmaciens : Pour connaître la pharmacie de garde, dorénavant, composez le numéro unique : 32 37

Médecins : Pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composer désormais le 15.

Sage femme libérale : Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82

Infirmiers : M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
Mme Beurier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Ambulances : Ambulances Christian,
Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assis : Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 ou 06 77 13 44 74

Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

CARNET DE BETTON

Naissances

Lou Vallée Denis
Le 15 décembre 2011

Louarn Le Gentil
Le 17 décembre 2011

Loraline Prodhomme
Le 17 décembre 2011

Léon Dumail
Le 24 décembre 2011

Noé Dondel
Le 24 décembre 2011

Marion Polinski
Le 24 décembre 2011

Pierre-Malo Kerbellec
Le 24 décembre 2011

Ehouarn Le Gal
Le 26 décembre 2011

Wiza Achouri
Le 27 décembre 2011

Pierre André Gru
Le 27 décembre 2011

Axel Patout
Le 31 décembre 2011

Inès L'homme
Le 2 janvier 2012

Essaïa Renard
Le 7 janvier 2012

Philippine Gouabau
Le 9 janvier 2012

Décès

Pierrette Lamy
épouse Simon
62 ans
Le 9 décembre 2011

Roger Le Jan
78 ans
Le 23 décembre 2011

Georges Cherdel
80 ans
Le 18 décembre 2011

Claudine Pichot
49 ans
Le 27 décembre 2011

Eugénie Cadieu
veuve Goupil
90 ans
Le 7 janvier 2012

Isabelle Garel
37 ans
Le 8 janvier 2012

Emilia Ligero
veuve Pérez
91 ans
Le 7 janvier 2012

Céline Meur Guennoc
48 ans
Le 12 janvier 2012

Horaires de la déchèterie

Lundi : 14h-18h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Jeudi : fermée
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

PERMANENCES

Infos sociales

Assistantes Sociales

Permanence **le mardi matin sur rendez-vous** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique.
Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Permanence **le mardi, de 14h à 17h, tous les 15 jours (semaines paires)** sauf pendant les vacances scolaires. Elles ont lieu au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et sont sans rendez-vous. Renseignements au **3646**.

Service Relais Assistantes Maternelles de la Caisse d'Allocations Familiales

Madame Le Boulc'h-Duault, animatrice CAF, vous informe sur les modes de garde des tout-petits. **Permanence téléphonique le mardi** de 9h à 12h au 02 99 27 61 50 et **accueil sur rendez-vous le jeudi** de 14h à 17h au CDAS de Pacé.
Prise de rendez-vous au 02 99 27 76 41.

Prochaines réunions d'information pour les parents en recherche d'un mode de garde : les 29 février, 14 mars, 4 avril, 23 mai et 27 juin. **Au CDAS de Pacé, à 18h.**

Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le **3ème samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti** de 10h à 12h.

Conciliateur de justice

Permanences **les 2ème et 4ème mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous**.
Renseignements à l'accueil général de la Mairie au **02 99 55 81 01**.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF35 met en place une permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier les femmes. Prise de rendez-vous renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF **au 02 99 30 80 89**.

Centre Local d'Information et de Coordination

Le « CLIC Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. **Permanence uniquement sur rendez-vous une fois par mois le 2ème jeudi du mois, de 14h à 16h30,** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Prise de rendez-vous** au 02 99 35 49 52 (CDAS de Pacé).

InfosPro Betton

Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. **Tous les lundis de 10h30 à 12h30.** 28 avenue d'Armorique.
Contact : 02 99 55 10 13
ou **infosprobetton@gmail.com**
Plus de renseignements sur www.dres.fr

Service de médiation familiale

L'UDAF 35 propose des permanences d'information sur rendez-vous, rue Maurice Le Lannou à Rennes.
Contact : 02 23 48 25 67 ou
mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr

Environnement

Visite du centre de tri

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers de Rennes Métropole. Les prochaines visites auront lieu le 8 février à 14h, le 15 février à 14h, le 16 février à 18h30, le 17 février à 10h, le 22 février à 14h et le 24 février à 10h.
Inscription obligatoire auprès du numéro vert de Rennes Métropole au moins 48 heures avant la visite : 0800 01 14 31.

Changement des portes de l'écluse du Gacet

Les 10 et 11 janvier derniers, le Canal d'Ille-et-Rance fut partiellement fermé à la circulation des usagers en raison du changement des portes de l'écluse du Gacet. C'est l'ICIRMON, l'Institution du Canal d'Ille-et-Rance Manche Océan Nord, chargé de l'entretien, de la gestion, de l'aménagement et du développement touristique du Canal, qui fut à l'origine de ces travaux. La vétusté des portes qui dataient d'une trentaine d'années, nécessitait un remplacement. Le nouvel équipement provient de l'atelier de charpente du Canal d'Ille-et-Rance situé à Saint-Germain-sur-Ille. Trois charpentiers y travaillent à l'année pour entretenir ou créer ces portes qui ont la particularité d'être en bois. Celui-ci, acheté en Bretagne, provient de forêts du bassin parisien où la croissance régulière des arbres garantit un bois de qualité.

Directeur de la publication : Michel Gautier – Rédaction : Service communication Séverine Geffroy, Elodie Guyomard - Ont collaboré à ce numéro : Maryannick Lesouef, Olivier Brovelli, Didier Teste et les services de la commune - Photos : Franck Hamon - Création : Esprit Graphique - Françoise Fullenwarth - Réalisation : Studio C-Cédille - Impression : TPI Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990. Mairie de Betton 02 99 55 81 01 **www.betton.fr** Mail mairie-info@betton.fr - **Prochaine parution :** Betton infos de mars. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 février. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5000 exemplaires.

JUSQU'AU 4 FÉVRIER
Semaine de la Petite Enfance

SAMEDI 4 FÉVRIER
LAEP Ricochet
Centre de loisirs

MERCREDI 8 FÉVRIER
Racontines
Médiathèque

JEUDI 9 FÉVRIER
Spectacle tout-petits
Médiathèque

SAMEDI 11 FÉVRIER
Plein les mirettes
Médiathèque

JEUDI 1ER MARS
Café parents
CAP

VENDREDI 2 MARS
Spectacle tout-petits
Médiathèque

SAMEDI 3 MARS
LAEP Ricochet
Centre de loisirs

Jazz à l'étage
Médiathèque

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 MARS
Théâtre
Triskel

DU JEUDI 8 AU SAMEDI 10 MARS
Les Flûtalies
Galerie Espace-Expo

VENDREDI 9, SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MARS
Théâtre
Triskel

150 Bettonnais sont venus inaugurer, le samedi 21 janvier, le nouveau chemin du Vau Robion permettant de rejoindre à pied ou à vélo les enseignes d'Oxylane Village. Réalisés par la société Décathlon, les travaux ont permis de créer une large piste sur une longueur de 360 mètres qui sera désormais entretenue par la Collectivité. Cette liaison s'inscrit dans la continuité du travail entrepris par la Municipalité pour doter le territoire communal d'un maillage dense en pistes piétons-cyclables. Un groupe de travail sur les déplacements doux a également été créé et a pour mission de faire des propositions pour étendre les circuits existants. Une boucle sur le site de Pluvignon afin de prolonger le chemin du Vau Robion est ainsi à l'étude.

CINÉMA TRISKEL

www.cinema-triskel.com
Répondeur : 02 99 55 06 55

Dans la tourmente
Vendredi 3 février à 20h30
Samedi 4 février à 21h
Dimanche 5 février à 15h

Le Havre
Samedi 4 février à 18h
Dimanche 5 février à 18h

La Vérité si je mens ! 3
Jeudi 9 février à 20h30
Vendredi 10 février à 20h30
Samedi 11 février à 21h
Dimanche 12 février à 15h et 18h

Des vents contraires
Jeudi 16 février à 20h30
Samedi 18 février à 21h
Dimanche 19 février à 18h

J. Edgar
Jeudi 23 février à 20h30
Samedi 25 février à 21h
Dimanche 26 février à 18h

Sherlock Holmes : Jeu d'ombres
Jeudi 1er mars à 20h30
Vendredi 2 mars à 20h30

FESTIVAL TRAVELLING BRUXELLES

25° en hiver
Mercredi 8 février à 18h

Une vie de chat
Samedi 11 février à 15h

Cowboy
Dimanche 12 février à 20h30

Au cul du loup
Mardi 14 février à 20h30

Félins
Vendredi 17 février à 20h30
Samedi 18 février à 18h
Dimanche 19 février à 15h

L'Amour dure trois ans
Vendredi 24 février à 20h30
Samedi 25 février à 18h
Dimanche 26 février à 15h

Betton